

## CONDITIONS D'ANNULATION 2026

Si l'un des événements suivants survient après le jour de réservation du séjour et jusqu'au jour de votre départ du camping, vous bénéficierez des conditions d'annulation de votre séjour selon les conditions qui suivent (hors report de séjour année antérieure) Toute demande de diminution de la durée de séjour à moins de 30 jours de l'arrivée sera considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités ci-dessous :

Cas 1 - Maladie, accident grave ou décès d'un membre de votre famille (ascendants, descendants) ou la famille de votre conjoint (gendres et belles filles, frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs), rendant impossible le séjour de l'ensemble des participants aux dates prévues.

Cas 2 - Complications de grossesse

Cas 3 - Licenciement économique

Cas 4 - Dommages matériels importants atteignant vos biens propres nécessitant impérativement votre présence

Cas 5 - Annulation ou modification des dates de congés par l'employeur

Cas 6 - Accident survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour

De la réservation à 30 jours avant l'arrivée :

Choix 1 : Report du séjour à une date ultérieure sans frais, valable sur l'année N ou N+1.

Choix 2 : Remboursement des sommes versées avec une retenue de 100€ pour frais de dossier.

De 30 jours à 14 jours avant l'arrivée :

Choix 1 : Report du séjour à une date ultérieure sans frais, valable sur l'année N.

Choix 2 : Report du séjour à une date ultérieure, valable sur l'année N+1 avec une retenue de 150€.

Choix 3 : Remboursement avec une retenue de 30% du montant total du séjour avec un minimum de 150€ pour frais de dossier.

De 14 jours à l'arrivée ou en cas de départ anticipé : Aucun remboursement de séjour ne sera effectué, uniquement possibilité de report des sommes restantes.

Choix 1 : report de séjour à une date ultérieure en année N avec une retenue de 150 euros

Choix 2 : report de séjour à une date ultérieure en année N+1 avec une retenue de 200 euros

Ces listes sont exhaustives, aucune autre raison ne sera prise en charge (ex : raisons personnelles, séparation, divorce, ...).

Toute demande d'annulation ou de modification de séjour sans justificatif officiel ne pourra pas être considéré. Tout report de séjour n'est valable qu'une seule fois.

Pour qu'une demande soit valide, elle doit être adressée par mail à : [info@pothuau.com](mailto:info@pothuau.com) (date de prise en compte de l'annulation qui résilie de plein droit le séjour).

Le justificatif doit impérativement être fourni dans les 7 jours suivant l'annulation, sans réception de celui-ci dans les délais impartis, le séjour sera intégralement perdu ainsi que les sommes versées. En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts.